



ANNÉE INTERNATIONALE
DES FORÊTS • 2011

Des forêts pour les hommes

Forêts tropicales :
Point d'étape et nouveaux défis
Quelles orientations
pour les acteurs français?

Paris, 11 et 12 janvier 2012

Conférence des acteurs français
sur les forêts tropicales

Sous le haut patronage d'Alain Juppé, ministre
d'État, ministre des Affaires étrangères et
européennes

11 - 12 janvier 2012
Ministère des Affaires étrangères et européennes
Centre de conférences ministériel
27 rue de la Convention
75015 Paris





Forêts tropicales : Point d'étape et nouveaux défis *Quelles orientations pour les acteurs français?*

Paris, 11 et 12 janvier 2012

Contexte et objectifs

Le Groupe de travail national sur les forêts tropicales humides est un organe consultatif informel créé en 2002 dont le but est de discuter des orientations politiques françaises sur les forêts tropicales. En 2006 ce Groupe a franchi une étape importante de sa réflexion, qui s'est traduite par la publication du « Livre Blanc sur les forêts tropicales humides : analyses et recommandations des acteurs français ».

Cette « année internationale de la forêt », est un moment privilégié pour faire le point sur les orientations politiques françaises relatives aux forêts tropicales et, plus largement, pour débattre des nouveaux enjeux forestiers dans un contexte international qui a largement évolué : en 2010, la Conférence de Paris sur les grands bassins forestiers a permis de mobiliser plus de 4 milliards US\$ pour amorcer le mécanisme de lutte contre la déforestation ; la Conférence de Nagoya sur la biodiversité a défini les objectifs d'Aichi à l'horizon 2020 ; la Conférence de Cancun sur le climat a établi le mécanisme REDD+ pour encourager et financer la lutte contre la déforestation. L'UE vient d'adopter le Règlement bois pour prévenir les importations de bois illégal et elle négocie des accords de partenariat avec une douzaine de pays forestiers tropicaux. En outre, 2012 sera à nouveau une année charnière, avec la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement durable (« Rio+20 ») qui traitera de l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et du cadre institutionnel pour le développement durable.

Dans ce contexte, le Groupe de travail, désormais intitulé Groupe national sur les forêts Tropicales (GNFT), a décidé d'organiser une conférence des acteurs français sur les forêts tropicales en janvier 2012. Cet événement a pour objectifs :

- de faire un bilan des actions mises en œuvre depuis la parution du Livre blanc sur les forêts tropicales en 2006 ;
- de faire le point sur la politique française de coopération internationale pour la conservation et la gestion durable des forêts ;
- de sensibiliser de nouveaux types d'acteurs aux enjeux forestiers tropicaux, notamment les collectivités territoriales et les secteurs de la finance et de la distribution ;
- de mettre à jour les positions des acteurs français sur les forêts tropicales et d'engager un débat constructif entre ces acteurs sur les sujets clefs ;
- de proposer des orientations politiques pour les autorités françaises, notamment dans la perspective du Sommet Rio+20.

La Conférence devra conduire à la publication d'un Livre blanc actualisé sur l'approche française des forêts tropicales au printemps 2012, sous l'égide du GNFT. Elle permettra également de préparer des éléments de communication pour le réseau diplomatique mettant en valeur l'engagement des acteurs français.

Mercredi 11 janvier 2012	
8h00-9h00	Accueil des participants
9h00-9h15	<p>Ouverture de la conférence</p> <p>Philippe Meunier, Directeur des biens publics mondiaux, Ministère des affaires étrangères et européennes</p>
09h15-10h15	<p>Première séance plénière Modérateur : Jean-Pierre Thébault, Ambassadeur délégué à l'Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan et perspectives du plan d'action FLEGT de l'Union Européenne, Kristian Schmidt, Directeur, Commission européenne, Direction générale de la coopération au développement • Bilan et perspectives sur les actions de coopération forestière de l'AFD, Jacques Moineville, Directeur général délégué de l'Agence Française de Développement • Bilan et perspectives sur les actions de coopération forestière du FFEM, François-Xavier Duporge, Secrétaire général du Fonds français pour l'environnement mondial • Orientations et engagements de la France dans la gestion durable des forêts tropicales, Eric Allain, Directeur général des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires, Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.
10h15-10h45	Pause café
10h45-12h45	<p>Séance plénière Modérateur : Professeur Gérard Buttoud, Université de Tuscia, Italie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégies de lutte contre la déforestation en Amazonie, enseignements tirés de l'expérience brésilienne, Antonio Carlos Hummel, Directeur du Service forestier Brésilien • Les paysages de forêts intactes, pourquoi et comment les préserver : cas du Bassin du Congo, enjeux environnementaux et sociaux, Karine Jacquemart, coordinatrice internationale de la campagne Forêts du Bassin du Congo pour Greenpeace • Approche franco-allemande de la coopération pour les forêts tropicales : synergie et particularismes, Hans Schipulle, Facilitateur Allemand 2007-2010 du PFBC, ancien Directeur général adjoint du ministère de la Coopération allemand. • Gestion responsable des forêts tropicales du point de vue d'un entrepreneur : l'exemple de Pallisco au Cameroun, Jérôme Laporte, Responsable environnement, Pallisco-CIFM • Panorama des enjeux forestiers tropicaux : introduction aux ateliers thématiques, Alain Billand, Directeur de l'Unité de recherche Biens et services des écosystèmes forestiers tropicaux au Cirad, Montpellier <p>Discussion</p>
12h45-14h15	Déjeuner sur place

14h15-17h15 1^{ère} session thématique : Ateliers parallèles A et B

Atelier A

Forêts tropicales de production : où en est le modèle aménagement - certification ?

Modérateur: **Jean-Luc Peyron, ECOFOR**
Rapporteur : **Maya Leroy, AGROPARISTECH/GEEFT**

Introduction des thèmes:

- **Benoît Demarquez, TEREA.** La démarche d'aménagement forestier: peut-on aller plus loin en termes de protection de la biodiversité ?
- **Tiphaine Lemenager, AFD/AGROPARISTECH-GEEFT.** Le concept de gestion durable des forêts : opérationnalisation et évaluation environnementale
- **Guillaume Ernst, AFD.** Améliorer la gestion des forêts de production : bilan et perspectives
- **Claude Rupé, ONF :** les enjeux écologiques et sociaux de l'aménagement des forêts de production d'Outre mer
- **Elie Hakizumwami, FSC International.** La certification de la gestion des forêts tropicales : garante d'une meilleure prise en compte des aspects environnementaux et sociaux ?
- **Samuel N'Guiffo, CED Cameroun.** Peut-on conjuguer exploitation industrielle, et protection environnementale et sociale ?

Prise de parole des acteurs ayant soumis des contributions écrites préalables suivie d'un débat entre les participants

Atelier B

Investissement pour les forêts tropicales et financement des externalités environnementales

Modérateur : **Martin Perrier, ONFI**
Rapporteur : **Anne Chetaille, GRET**

Introduction des thèmes :

- **Markku Simula, ARDOT.** Panorama du financement international de la gestion durable des forêts
- **Valérie Merckx, EFI.** Aperçu du mécanisme REDD+
- **Adeline Giraud, AVSF, Commission Climat de Coopération-Sud.** Coopération française dans le secteur forestier et la mise en œuvre du mécanisme REDD : quels enseignements et complémentarités ?
- **Jean-Marc Sinnassamy, FEM.** Perspectives de financement multilatéral du secteur forestier : les instruments financiers du FEM
- **Simon Rietbergen, Banque mondiale.** Nouveaux mécanismes d'appui aux programmes forestiers de la Banque mondiale en Afrique
- **Jochen Krimphoff, WWF.** Panorama et bilan de la mise en œuvre des fonds fiduciaires

Prise de parole des acteurs ayant soumis des contributions écrites préalables suivie d'un débat entre les participants

17h15-17h45 Séance plénière de restitution des ateliers A et B

17h45-19h00

Atelier technique sur le rôle de la télédétection pour la protection des forêts tropicales

Modérateur : **Pierre Couteron, IRD**

Présentation introductive : **Remi d'Annunzio, FAO.** Etat des forêts du monde

Discussion en panel :

Patrick Houdry, Astrium Geo-Information Services

Pierre-Louis Frison, Université de Paris-Est

Cédric Lardeux, ONFI

Benoît Mertens, IRD

Discussion avec les participants à l'atelier

Jeudi 12 janvier 2012

09h00-12h00 2^{ème} session thématique : Ateliers parallèles C et D

Atelier C

Forêts tropicales : une réserve foncière pour faire face à l'essor de la demande alimentaire, énergétique, et minière mondiale ?

Modérateur: **Christian Castellonet, GRET**

Rapporteur : **Fabien Girard, TFT**

Introduction des thèmes :

- **Sébastien Treyer, IDDRI.** Scénarios d'évolution de l'offre et de la demande agricole et énergétique mondiale et conséquences pour les forêts tropicales
- **Sylvain Angerand, Les Amis de la Terre.** Maîtriser l'empreinte écologique de notre régime alimentaire pour lutter contre la déforestation
- **Valérie Lemaire, E. Leclerc :** Engagements du secteur de la grande distribution en faveur d'une consommation responsable : le Plan forêt de l'enseigne E. Leclerc
- **Frédéric Meignotte, TFT.** Lutter contre la conversion des forêts : perspectives offertes par le développement de la certification
- **Laurent Gazull, CIRAD.** Impacts de la demande de bois énergie sur les forêts tropicales.

Prise de parole des acteurs ayant soumis des contributions écrites préalables suivie d'un débat entre les participants

Atelier D

Commerce du bois tropical : légalité, durabilité.

Modérateur: **Paul-Emmanuel Huet, Rougier**

Rapporteur : **John Bruneval, Commission européenne DG DEVCO**

Introduction des thèmes :

- **Jean Marc Roda, CIRAD.** Panorama de la production et du commerce des bois tropicaux : le rôle croissant des pays émergents
- **Guillaume Lescuyer, CIRAD:** Production et commerce de bois tropicaux : l'importance du secteur informel en Afrique centrale
- **Ralph Ridder, ATIBT/IFIA.** L'accès au marché européen pour l'industrie forestière africaine
- **Eudeline Melet, MAAPRAT.** L'exigence de diligence raisonnée sur le marché communautaire
- **Alain Pénelon, SE COMIFAC.** Défis de la mise en œuvre de la légalité dans les accords de partenariat volontaire FLEGT dans les pays du Bassin du Congo
- **Jean Bakouma, GTTN/WWF.** Légalité versus durabilité

Prise de parole des acteurs ayant soumis des contributions écrites préalables suivie d'un débat entre les participants

12h00-12h30 **Séance plénière de restitution des ateliers C et D**

12h30- 13h30 **Déjeuner sur place**

13h30-16h30 **3^{ème} session thématique : Ateliers parallèles E et F**

Atelier E

Forêts tropicales de protection : où en sont les modèles de conservation et de restauration ?

Modérateur : **Christophe Du Castel, FFEM**

Rapporteur : **Jean Paul Torre, MEDDTL**

Introduction des thèmes:

- **Béregère Blin, Parc amazonien de Guyane.** Progrès et difficultés de gestion d'une aire forestière protégée
- **Noeline Raondry Rakotoarisoa, UNESCO programme MAB.** Conserver avec les populations riveraines : les réserves de Biosphère
- **Bernard Cressens, WWF :** La restauration des forêts sèches en Nouvelle Calédonie
- **Silvia Ritossa, Comité français de l'UICN.** Enseignements de la mise en œuvre des petits projets de conservation de la biodiversité du FFEM
- **Nathalie Van Vliet, TRAFFIC,** L'observatoire de la viande de brousse en Afrique centrale (sous réserve)

Prise de parole des acteurs ayant soumis des contributions écrites préalables suivie d'un débat entre les participants

Atelier F

Gouverner les territoires forestiers : du local au mondial

Modérateur : **Laurence Tubiana, IDDRI**

Rapporteur : **Michel Pré, MAEE**

Introduction des thèmes

- **Pierre Kaboré, Président de l'Association des Communes forestières du Ganzourgou, Burkina Faso.** Le rôle des collectivités locales dans la gestion forestière tropicale
- **Jean-Aubéric Charles, Fédération des organisations amérindiennes de Guyane.** La participation des communautés locales à la gestion des forêts
- **Frédéric Castell, GRET.** Quel potentiel pour la foresterie communautaire au Brésil ? Le cas du Para.
- **Cléto Ndikumagenge, Facilitation du PFBC.** Rôle de la coordination régionale : la COMIFAC et le Partenariat sur les forêts du bassin du Congo
- **Jacques Andrieu, MAAPRAT.** Gouvernance mondiale des forêts : état des lieux et perspectives offertes par Rio+20
- **Guillaume Choumert, MEDDTL.** Apport possible de l'OME pour améliorer la gouvernance internationale des forêts

Prise de parole des acteurs ayant soumis des contributions écrites préalables suivie d'un débat entre les participants

16h30-17h00 **Séance plénière de restitution des ateliers E et F**

Séance de clôture

17h00-17h30

Allocution de clôture : **Henri de Raincourt, auprès du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, chargé de la Coopération**



Forêts tropicales : Point d'étape et nouveaux défis *Quelles orientations pour les acteurs français?*

Paris, 11 et 12 janvier 2012

Thèmes des ateliers

A. Forêts tropicales de production : où en est le modèle aménagement - certification ?

L'effort d'aménagement forestier s'est historiquement concentré sur les entreprises possédant de grandes concessions d'exploitation forestière. Les plans d'aménagement ont progressivement renforcé les volets sociaux et environnementaux de la gestion des forêts et certaines entreprises forestières se sont engagées dans des démarches de certification de la gestion durable. Néanmoins, les entreprises possédant de grandes concessions certifiées peuvent être confrontées à des difficultés financières en période de crise économique, et à des difficultés à plus long terme si les logiques industrielles évoluent trop lentement. Elles pourraient ainsi être amenées à céder une partie de leurs activités à des acteurs moins motivés par la gestion responsable des forêts en général et la certification en particulier. Aussi, la prise en compte des aspects écologiques et sociaux de la gestion dans les grandes concessions peut-elle encore être améliorée sans que la viabilité économique à long terme du modèle concession aménagée – certification ne soit remise en cause ? Par ailleurs, des projets d'aménagement de petites et moyennes concessions ont été initiés depuis quelques années, non sans difficultés. Quelles sont les voies envisageables pour adapter le modèle aux concessions de taille moyenne sans perdre l'essentiel de la démarche d'aménagement et de certification ?

B. Investissement pour les forêts tropicales et financement des externalités environnementales

La gestion durable des forêts de production et de conservation se heurte à un obstacle majeur : celui de la prise en charge de la fourniture de services non rémunérés par le marché, dans un contexte d'aide publique au développement limité. Les instruments financiers classiques tels que les prêts sont limités par la solvabilité des bénéficiaires et ne permettent pas de financer certaines opérations dont la rentabilité est faible ou inexistante. Bien qu'en augmentation, les subventions sont encore largement insuffisantes pour appréhender les enjeux écologiques et sociaux majeurs des forêts tropicales. De nouveaux instruments financiers ont vu le jour, tels que les Contrats de désendettement et de développement, le programme forêt du Fonds pour l'environnement mondial, etc. Des fonds privés sont mobilisés dans le cadre de partenariats public-privé. Comment développer ces instruments financiers ? Comment améliorer leur complémentarité et mieux les utiliser ? Est-ce que les incitations à la lutte contre la déforestation envisagées sous la Convention climat peuvent changer la donne en termes de moyens et de méthode ?



Forêts tropicales : Point d'étape et nouveaux défis *Quelles orientations pour les acteurs français?*

Paris, 11 et 12 janvier 2012

C. Forêts tropicales : une réserve foncière pour faire face à l'essor de la demande énergétique, alimentaire et minière mondiale?

Dans un contexte de mondialisation des échanges et de croissance de la population mondiale, les zones forestières jouent de plus en plus le rôle de réserve foncière pour le développement économique et la satisfaction des besoins alimentaires et énergétiques humains. Le développement de l'élevage bovin extensif et de cultures comme le palmier à huile et le soja entraînent des tensions foncières dans les pays du Sud pouvant se traduire par davantage de déforestation. Le négoce de ces produits alimente les marchés internationaux et la demande toujours croissante des grands centres urbains de consommation. Leur expansion peut parfois aussi conduire à déstabiliser les systèmes agraires en place. La demande énergétique et minière croissante au niveau mondial conduit à multiplier l'implantation de sites d'exploitation au cœur des massifs forestiers, y compris parfois sur ceux qui sont protégés, entraînant des déboisements directs et indirects significatifs. Avec l'essor de l'agro-négoce, comment nourrir les villes et maintenir les conditions de vie des communautés locales tout en préservant les forêts tropicales ? Quelles mesures permettraient de maîtriser l'effet de la demande en produits alimentaires et non alimentaires ? Comment accompagner les pays du Sud pour inventer de nouveaux modèles de développement qui ne reposent pas sur la conversion des forêts en d'autres usages, en particulier afin d'exporter des ressources naturelles à bas coût vers les pays les plus riches ?

D. Commerce du bois tropical : légalité et durabilité

Des efforts considérables ont été menés tant par les gouvernements que par le secteur privé pour que les produits forestiers qui entrent sur le marché européen proviennent de forêts tropicales bien gérées. La signature d'Accords de partenariats volontaires avec les pays producteurs et l'élaboration d'une réglementation communautaire sur le bois visent à lutter contre l'exploitation illégale des forêts. Le secteur du commerce et de la distribution de bois tropicaux a engagé des initiatives de contrôle de ses approvisionnements, notamment à travers le renforcement de la certification des chaînes de contrôle. Malgré ces efforts, de nombreux observateurs signalent que l'image des bois tropicaux sur les marchés européens n'a jamais été autant dégradée. Certains acheteurs européens privilégient les essences de milieu tempéré et boréal par rapport au bois tropical, même certifié. Les mesures visant à accroître la part de bois issu de sources durables dans les marchés publics sont difficiles à mettre en œuvre. Des opérateurs s'inquiètent de ces évolutions dans un contexte où les pays émergents, en particulier la Chine, jouent un rôle croissant dans les échanges mondiaux de bois tropicaux. Quel bilan peut-on tirer des différentes mesures visant à garantir la légalité et la durabilité des bois sur le marché communautaire ? Les démarches en faveur de la légalité et de la durabilité se renforcent-elles bien mutuellement ?



Forêts tropicales : Point d'étape et nouveaux défis *Quelles orientations pour les acteurs français?*

Paris, 11 et 12 janvier 2012

E. Forêts tropicales de protection : où en sont les modèles de conservation et de restauration ?

Les engagements pris dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique rappellent l'importance de la conservation des forêts tropicales, qui constituent les écosystèmes terrestres les plus riches en biodiversité. Placer une partie des forêts tropicales sous un statut de protection constitue la pierre angulaire des politiques de conservation. Néanmoins, le réseau d'aires protégées est encore loin d'être représentatif de la richesse de la biodiversité. Dans de nombreuses régions, l'intégrité des espaces protégés est menacé par l'implantation d'activités diverses qui détruisent les habitats et prélèvent les espèces protégées. D'autres efforts de conservation peuvent également porter sur la restauration des forêts tropicales dégradées, notamment en zone sèche où la pression de conversion des forêts en d'autres usages est forte. Enfin, la gestion de l'exploitation de la faune sauvage constitue également un axe de travail dans certains massifs où la pression de la chasse commerciale peut conduire à la raréfaction de certaines espèces. Comment articuler ces différentes stratégies pour une meilleure efficacité des politiques de conservation ? Quelles priorités fixer en matière de conservation de la biodiversité, dans un contexte de pression accrue sur les forêts tropicales et de ressources financières limitées ?

F. Gouverner les territoires forestiers : du local au mondial

Les forêts tropicales souffrent d'un fort déficit de gouvernance. Au niveau local, les fonctions régaliennes de contrôle de l'accès aux ressources forestières sont peu ou mal assumées par les services des Etats. Dans de nombreuses régions, les populations qui habitent la forêt ou qui résident en lisière des forêts jouent un rôle crucial pour la gestion forestière. Dans certains pays, la gestion de certaines forêts est placée sous la responsabilité des collectivités locales, et des approches contractuelles entre les différents utilisateurs des forêts ont également vu le jour. Quels enseignements tirer de ces différentes approches ? Quel modèle de gouvernance locale des territoires forestiers peut-on promouvoir ? Sur quels outils s'appuyer pour améliorer cette gouvernance locale ?

A l'échelle régionale et internationale, la gouvernance mondiale des forêts apparaît très fragmentée, tout en n'ayant pas jusqu'à présent produit de dispositifs très prescriptifs. Les lignes de divergence entre parties-prenantes à la négociation internationale restent fortes, mais évoluent avec la montée en puissance des pays émergents. Les processus régionaux, volontaires ou contraignant, ont parfois donné lieu à des avancées plus concrètes, alors que les processus associant les acteurs de la société civile ont pris une place croissante. L'évolution du contexte forestier international doit-il nous conduire à imaginer de nouvelles modalités de gouvernance des forêts à l'échelle régionale et internationale ? La forêt tropicale doit-elle faire l'objet d'un traitement particulier ?



Forêts tropicales : Point d'étape et nouveaux défis *Quelles orientations pour les acteurs français?*

Paris, 11 et 12 janvier 2012

Organisation



En partenariat avec :

